

LA LETTRE NENEENNE

N°11 – Novembre 2020



MOT DU MAIRE

Les membres du Conseil municipal et moi-même tenons à vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée lors des élections du 15 mars 2020.

Nous souhaitons vous informer de nos projets et de nos actions à travers la lettre nénéenne ainsi qu'auprès du site internet officiel de la commune : stgeorges79.fr

L'année 2020 a été essentiellement marquée par la crise sanitaire provoquée par la COVID 19, le coronavirus est de plus en plus présent sur notre territoire, c'est pourquoi, je vous invite à bien respecter toutes les consignes sanitaires.

Je souhaite que l'année 2021 soit plus sereine et vous apporte force et courage pour mener à bien tous vos projets.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et mes meilleurs vœux pour 2021.

Ludovic BIRE

ÉLECTION DU MAIRE

L'installation du nouveau Conseil municipal pour la commune de Saint-Georges-de-Noisné s'est déroulée le lundi 25 mai 2020 à 20h30 à la salle de la Mairie et ce dans le respect des consignes sanitaires imposées face à la COVID-19.

Mme Sophie JUIN, maire sortant, a remercié son ancien Conseil et encouragé les nouveaux élus à travailler ensemble et toujours avec respect.

Mme JUIN a remis les clés de la mairie au nouveau Maire M. Ludovic BIRE. Celui-ci a tenu à remercier Mme Sophie JUIN pour les moments passés à ses côtés lors du précédent mandat.

Le Conseil a procédé au vote des adjoints :

- 1^{er} adjointe : Mme Céline DUBIN, élue en charge des bâtiments et des agents administratifs
- 2^{ème} adjoint : M Alain MANDIN, élu en charge de la voirie et des agents techniques
- 3^{ème} adjointe : Mme Florence ROBIN, élue en charge de la communication, du social et de la gestion des salles
- 4^{ème} adjointe : Mme Angélique ROCHE-PRIVÉ, élue en charge des finances et de la gestion des salles



CONSEIL MUNICIPAL 2020-2026



Ludovic BIRE
Maire



Céline DUBIN
1^{ère} adjointe



Alain MANDIN
2^{ème} adjoint



Florence ROBIN
3^{ème} adjointe



Angélique ROCHE-PRIVÉ
4^{ème} adjointe



Patricial DUNIOL



Morgane DURAND



Hugo TRACHEZ



Bastien BONNAUD



Tony MICHOT



Laurent POUPARD



Sandra BONNANFANT



Catherine DÉSIÉ



Frédéric BAUDRY



Laurent LANGLOIS

LE TERRAIN MULTISPORTS

L'aménagement du « Parcours Indiana », aire de jeux 2 - 12 ans a été réalisé fin 2019, pour un montant de 11 365 € HT (projet porté par le précédent Conseil).

Puis le terrain multisports a été ouvert en juillet 2020, cet investissement d'un montant de 38 743 € HT a été subventionné en partie par le Département

Ces deux réalisations ont été faites par l'entreprise PVC Collectivités à Échiré.



OPÉRATION 1 000 CHANTIERS

Dans le cadre du plan de relance départemental, le Département des Deux-Sèvres a décidé de soutenir les investissements des collectivités pour réaliser des travaux de valorisation du cadre de vie et de permettre la reprise de l'économie des entreprises locales en lançant « l'opération des 1 000 chantiers ». Chaque chantier est subventionnable à un taux fixe de 50 % d'une dépense éligible HT plafonnée à 10 000 € par chantier, dans la limite de 3 chantiers maximum.

Le Conseil municipal a décidé de répondre à cette opération pour 3 chantiers :

1 - L'éclairage public :

Le Conseil municipal souhaitant favoriser l'énergie solaire pour l'environnement a opté pour l'installation de 5 lampadaires solaires photovoltaïques : 3 sur le chemin des pierres blanches, 1 au point info et 1 sur le terrain multisports. L'entreprise FONROCHE a été retenue pour réaliser ces travaux pour un montant de 10 603,40 € HT.

2 - La salle des fêtes (Route des Tailiés) :

Suite au passage de la Commission de sécurité, la réfection de certains plafonds et des murs de la salle sont en cours de réalisation par l'entreprise AUDEBERT pour un montant 9 088,86 € HT.

3 - Le hangar technique :

Suite à une menace d'effondrement, un hangar technique a été sécurisé. Le Conseil municipal a décidé de refaire entièrement la toiture ainsi que les gouttières. Les travaux ont été confiés à l'EIRL Anthony CHAIGNE pour un montant de 8 670,92 € HT.

TRAVAUX DIVERS

La Mairie : afin d'améliorer les conditions d'isolation, les fenêtres de la façade de la Mairie vont être remplacées par l'entreprise SARL PINEAU pour un montant de 8 996,22 € HT.

3 fenêtres et une porte de la salle des fêtes seront remplacées par l'entreprise SARL BAILLY pour un montant de 6 989,84 € HT. Ces projets de rénovation ont été validés par l'architecte des Bâtiments de France.

Signalisation : des panneaux de rue ont été installés dans les villages de La Barlière et Danzay. Un panneau signalisant le terrain multisports a été installé sur le chemin de la Verlionnière afin de garantir la sécurité de nos enfants.

Voirie : cet été, des travaux de réfection de la voirie communale ont été effectués par les employés, 9 tonnes d'enrobage ont été utilisés. La Communauté de Communes Val de Gâtine a réalisé l'entretien des routes intercommunales. L'entreprise FRAGU doit intervenir pour le broyage des fossés (177 km) et le taillage des haies (76 km).

CIVISME

Animaux : petit rappel pour nos amis à 4 pattes : l'identification est obligatoire et la stérilisation est fortement recommandée pour les chats. Prenez soin de vos animaux. Site internet : <https://agriculture.gouv.fr/conseils-et-reglementation-tout-savoir-sur-les-animaux-de-compagnie>





CEREMONIE A RICOU LE DIMANCHE 11 OCTOBRE



Comme chaque année, une commémoration a lieu en l'honneur de ses deux jeunes normaliens, Paul VEILLON et Paul DREVIN, décédés tragiquement le 18 août 1944 pour la liberté et la démocratie en France, ainsi que le réseau de la résistance française Eleuthère et du triangle 16.



La cérémonie se déroule en premier temps au mémorial de Ricou situé sur la commune de Saint Martin de Saint-Maixent, auprès de la voie ferrée, lieu où ils ont perdu la vie. En second temps, la cérémonie se poursuit sur la commune de Saint-Georges-de-Noisné, au mémorial de Cathelogne, où l'échange du drapeau « Fraternité des maquisards du triangle 16 » a lieu entre les deux communes.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence des anciens combattants (portes drapeaux), des représentants de l'armée, de la gendarmerie et des familles des résistants. Ont aussi assisté, des personnalités et les maires de Saint Martin de Saint Maixent, de Saint-Georges-de-Noisné, de Saint- Maixent l'Ecole et leurs conseillers. Des élèves et professeurs ont représenté le collège et lycée de Saint- Maixent l'Ecole.



OPÉRATION FERRAILLE

Le comité de jumelage du TOGO renouvelle l'opération Ferraille avec les 11 communes de Sud-Gâtine et en collaboration avec la société LOCA RECUPER.

Ils organisent une collecte de fer, métaux, carcasses de voitures et de matériel agricole. Un ramassage de métaux en tout genre est organisé sur l'ensemble du canton du 11 novembre à fin janvier 2021.

Si vous souhaitez faire don de métaux, ferraille, vous devez compléter un document de dépôt en mairie. Les noms des référents sur la commune sont :

- Alain MANDIN : 06 02 31 28 61
- Jean-Paul BONNANFANT : 06 16 52 10 89

VIE ASSOCIATIVE

Saint-Georges Animation, toujours motivée :

L'association ne baisse pas les bras et espère organiser son Assemblée générale le 16 janvier 2021. La traditionnelle fête du village est programmée le dimanche 5 septembre 2021.

Une nouveauté est également prévue : une course de caisses à savon le samedi 19 juin 2021, suivie d'une soirée dansante.

L'association compte sur ses bénévoles et vous donne rendez-vous en 2021 pour partager des moments festifs.

E-mail : saintgeorgesanimation@gmail.com

École Saint-Martin :

Dimanche 25 Avril 2021 :
Course pédestre « le barrage »

Juin 2021 :
Kermesse

RAPPEL : Les associations peuvent nous transmettre les dates de leurs prochaines manifestations ou autres informations par email à la mairie.



ECONOMIE LOCALE



Elodie CALLY, est la gérante de l'entreprise **BD et Compagnie** créée depuis le 18 mai 2020.

Son activité principale est la vente de Bandes dessinées à prix réduit (- 35 % environ) et des BD d'occasions et de collections.

Depuis le mois de juin, elle installe son commerce ambulant sur les marchés suivants :

- Mardi matin à Coulonges sur l'Autize
- Mercredi à Parthenay
- Vendredi soir à la La Mothe Saint-Héray
- Samedi matin à Saint-Maixent l'École

Email : bdcally@gmail.com



Les Jardins de Pillemil de la SCEA JORIGNE

Magasin de légumes frais de saisons, en boutique ou en ligne.

Ouvertures : Mercredi et vendredi de 15 à 19h et samedi de 9 à 12 h 30.

Port. 07 86 79 76 40

Email : lesjardinsdepillemil@gmail.com

Site internet : www.lesjardinsdepillemil.com

Retrouvez les à :

- **Marché de Beaulieu sous Parthenay**, tous les premiers vendredis du mois, en soirée
- **Nature Gâtine à La Draunière de Mazières en Gâtine**, le vendredi matin de 10 h à 12 h30
- **La Ferme du Petit Logis à Fressines**, les samedis de 10 à 12 h

ÉTAT CIVIL 2020

NAISSANCE : 8

MARIAGE : 1

DÉCÈS : 6



INFORMATIONS IMPORTANTES

Salles communales :

Le Conseil municipal du 15 octobre 2020 a décidé à la majorité, de fermer l'accès aux salles communales et ce jusqu'à une date indéterminée, en raison de la situation sanitaire actuelle.

COVID 19 :

Dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, nous vous rappelons que les gestes barrières (la distanciation, le port de masque, le lavage des mains...) sont indispensables pour mettre fin à cette pandémie. Vous trouverez toutes les dernières actualités sur les sites :

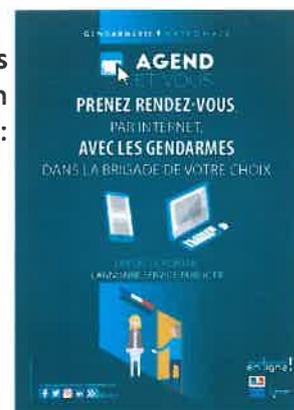
www.gouvernement.fr/info-coronavirus et sur stgeorges79.fr

Protégez vous et protégez les autres

Gendarmerie :

La gendarmerie des Deux-Sèvres vous informe de l'existence d'un agenda en ligne pour vos administrés souhaitant obtenir un RDV au sein d'une brigade. Il est en effet désormais possible de choisir la date et l'heure de son RDV auprès de la brigade de son choix :

<https://lannuaire.service-public.fr>



Contacts et horaires

Mairie : 7, rue des Taillés - 79400 Saint-Georges-de-Noisné
Tél. : 05 49 95 42 19 - Email : stgeorges@ccsudgatine.fr - Site internet : www.stgeorges79.fr

Horaires d'ouverture : Mardi, mercredi et jeudi, de 9h à 12h
Vendredi, de 9h à 12h et 13h30 à 17h30

Agence postale communale :

Horaires d'ouverture : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30

La lettre nénéenne

Directeur de publication : Ludovic BIRE
Comité de rédaction : Commission communication
Florence ROBIN - Céline DUBIN
Sandra BONNANFANT - Morgane DURAND

Conception : Florence ROBIN
Impression : TTI Services
Tirage : 350 exemplaires
Distribution : toutes boîtes aux lettres.